



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Ouverture officielle du terrain de tennis et de pickleball **Les citoyens pourront désormais profiter d'installations modernes**

Saint-André-d'Argenteuil, le 25 juin 2026— En 2024, la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil annonçait la réfection complète de son terrain de tennis ainsi que l'aménagement d'une surface multisports, un projet rendu possible grâce au Programme d'aide financière pour les infrastructures récréatives et sportives (PAFIRSPA).

Les importants travaux réalisés au cours des derniers mois étaient devenus nécessaires pour permettre d'assurer la sécurité et la qualité des infrastructures. La population peut désormais profiter de deux terrains de tennis entièrement rénovés ainsi que d'un lignage permettant la pratique du pickleball. L'accès est gratuit et aucune réservation n'est requise.

« Nos infrastructures récréatives, sportives et de plein air sont au cœur des communautés. Elles permettent à la population de bouger, de se réunir et de prendre l'air dans des environnements modernes. En soutenant des projets comme celui du terrain de tennis et de la surface multisports de Saint-André-d'Argenteuil, notre gouvernement contribue concrètement à améliorer la santé physique et le bien-être de la population, à dynamiser nos régions et à renforcer le tissu social de nos communautés », a déclaré Kariane Bourassa, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air.

Situé à proximité du parc canin et de l'école primaire de Saint-André, ce nouvel espace sportif s'inscrit dans la volonté de la Municipalité d'offrir des installations de qualité, accessibles et adaptées aux besoins de la communauté.

« Nous sommes heureux d'avoir intégré un lignage pour la pratique du pickleball, un sport convivial, accessible et de plus en plus populaire. Nous sommes convaincus que ce nouvel espace répondra aux besoins d'un vaste public, notamment des groupes scolaires situés à proximité », a déclaré le maire Stephen Matthews.

Enfin, la Municipalité est fière d'avoir utilisé une approche écoresponsable pour la réfection de la surface. En effet, le matériel existant a été recyclé par pulvérisation pour permettre de créer la nouvelle fondation, une technique qui favorise le respect de l'environnement.

- 30 -

Source : Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

Pour information :

Paula Knudsen
Directrice générale et greffière trésorière
Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil
p.knudsen@stada.ca
450 537-3527, poste 2742